

RELEVÉ DE DÉCISIONS Réunion Famille du Négoce

01 septembre 2025

La présentation des différents points est transmise en annexe

Décision	Responsable	Suivi	
Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décision de la réunion précédente			
Approuvé	S. Briand	Envoi du relevé de décisions aux adhérents	
Chiffres des expéditions et actualités Chine et USA			

Chine

Contexte:

- 95 % des opérateurs couverts par les engagements prix, mais 5 % laissés de côté (≈70 PME).
 Enjeu majeur pour ces entreprises, bien que perçu comme marginal politiquement par la Chine.
- Les cautions bancaires ont été restituées plus rapidement qu'attendu.
- Le duty free est à nouveau ouvert à toutes les entreprises y compris celles qui ne bénéficient pas des engagements de prix
- Le cas OMC est jugé risqué et peu pertinent. La DG Trade insiste mais risque de tendre davantage la relation.

Discussions:

- Les autorités chinoises estiment le dossier « réglé » et considèrent les exceptions comme des cas individuels à traiter hors du champ politique.
- Certains administrateurs évoquent le risque que les entreprises exclues se sentent abandonnées si l'accent est mis uniquement sur le succès global des 95 %.
- Cela étant, il ressort des échanges que l'approche la plus pertinente serait de régler les dossiers discrètement et au cas par cas, avec l'appui des représentations locales, plutôt que par une intervention politique de haut niveau qui pourrait être contre-productive.

États-Unis

Contexte:

- Déception majeure : échec du « zéro pour zéro ». Les concessions de l'UE sur les 15 % sont intervenues trop tôt, privant le cognac de levier.
- Le sujet était porté à l'échelle européenne (contrairement à la Chine), ce qui a limité la marge de manœuvre française.

• Risques persistants : report de 6 mois de possibles taxes sur spiritueux américains, menaces supplémentaires (digital tax).

Discussions:

Les participants estiment qu'une occasion a été manquée lors des précédentes négociations sur les spiritueux, en y associant le vin, transformant ainsi le dossier en un sujet agricole, affaiblissant la position française.

Un point très positif est que les importateurs américains font eux-mêmes un lobbying intense contre la taxation des produits européens, arguant que cela nuit à leurs propres entreprises et à l'emploi local. Cette "fenêtre de tir" de six mois est vue comme un moment crucial que le gouvernement français doit saisir pour négocier.

Décisions: Positions à porter		
Chine:		
Sortir le sujet de l'agenda politique et éviter l'OMC.		
• Confier aux représentants locaux du BNIC		
l'accompagnement des PME concernées dans des démarches		
individualisées.	4 6 1 1 1 /	Double on Versiters on
• Méthodologie à définir entre BNIC et maisons concernées	A. Gabriel /	Position à porter en
pour coordonner les actions.	P. Gaborieau	comité permanent
Etats Unis		
• Rester mobilisés sur la fenêtre de 6 mois.		
• Intensifier le travail avec importateurs/distributeurs US et		
relais politiques locaux.		
Maintenir la coordination via Spirits Europe et DISCUS.		

Prévision de récoltes, déclarations d'affectation, VCCI et mesures d'accompagnement amont - aval

Contexte:

La filière fait face à une crise importante, notamment en raison de stocks très élevés (estimés à 1 million d'hectolitres d'alcool pur au 31 juillet) et d'un besoin urgent de soutien financier. La Commission européenne s'est montrée ouverte à l'idée d'apporter une aide financière, mais elle a précisé que la demande doit être officiellement portée par le gouvernement français. Les besoins concernent principalement le financement de mesures d'adaptation du vignoble (comme l'arrachage) et le portage des stocks.

Discussions:

Nécessité de construire une demande d'aide globale et unifiée à présenter au gouvernement : cette demande doit impérativement inclure à la fois les besoins des viticulteurs (arrachage) et ceux du négoce (garanties de l'État pour le financement des stocks mais aussi le financement de la relance des marchés), afin d'éviter qu'une partie de la filière ne soit oubliée.

D	écision : Porter les demandes suivantes au BNIC		•	Position à porter en
•	Les demandes doivent couvrir à la fois viticulture et négoce,	1. Metals/A.		comité permanent
	pour une approche filière complète=> faire une demande	Gabriel	•	Poursuite du travail
	globale incluant : arrachages, portage de stock, et relance des marchés.			de chiffrage et de

• S'assurer que le gouvernement porte les demandes avant de partir / pourra signer pendant la période pendant laquelle il restera en place en attendant la nomination du nouveau gouvernement.

Soutien aux pépiniéristes : position du négoce

Contexte:

Stock de 2 M plants (2.7 M€ de valeur). Besoin urgent de soutien pour destruction/ajustement: 2 millions en année 1 et 400 000 € ensuite

Décision:

Inclure leur demande dans l'enveloppe globale de filière, sans créer de dispositif séparé, mais pas de financement interprofessionnel

A. Gabriel

Position à porter en comité permanent

Siège : proposition de clôture du COPIL jusque reprise d'un projet opérationnel validé par le Comité Permanent

Contexte:

- Le projet de nouveau siège a été arrêté, mais la question de la clôture des prêts bancaires contractés et de l'avenir des locaux du pôle technique reste en suspens.
- Le Copil continue de travailler sur un projet « fantôme ».
- Il parait nécessaire de clarifier le rôle futur de la station et les services réellement nécessaires.

Discussions:

La question fondamentale posée est de savoir si la station, dans sa configuration actuelle, répond encore aux "besoins réels" de la filière de demain. Plutôt que de continuer sur la lancée des projets existants, il est fortement suggéré de mandater un cabinet externe pour réaliser un audit sur les missions et le périmètre de la station.

Décision:		
Arrêter le copil actuel.		
• Lancer un audit externe indépendant sur : besoins, missions	A. Gabriel /	Positions porter au
prioritaires, coût interne/externe.	E. Le Gall	comité permanent
Décider ensuite du projet immobilier et du périmètre		
d'action de la station.		

80 ans du BNIC

Contexte:

L'organisation s'apprête à célébrer son 80ème anniversaire et doit décider de la manière de marquer l'événement.

Discussions:

Il parait important à tous de célébrer cet anniversaire, car ne rien faire enverrait un mauvais signal. L'événement doit cependant être sobre et maîtrisé financièrement. Un budget d'environ 40 000 € avait été évoqué précédemment. L'idée de lier cette célébration à la Journée Internationale du Cognac, le 4 juin, avec un événement festif et convivial (type "soirée blanche" ou barbecue) est avancée.

Décision: Porter les positions suivantes au comité permanent		
Organisation d'un événement festif mais sobre, type soirée		
conviviale (pique-nique, soirée blanche) autour du 4 juin	A. Gabriel	Position à porter au comité permanent
(journée internationale du cognac).		
Préférence pour un format dédié.		
• Prévoir un budget raisonnable (~40 k€).		

Questions diverses : Millésime : Contentieux sur la traçabilité et le vieillissement des cognacs

Contexte

Un contentieux juridique est en cours, avec une prochaine audience fixée au 19 novembre 2025.

Le cœur du problème réside dans la doctrine de l'administration, soutenue par la justice, qui considère toute variation non linéaire du degré d'alcool ou du volume pendant le vieillissement comme une "suspicion de ouillage" et donc une fraude potentielle. Les attestations et expertises fournies par le BNIC et d'autres professionnels (maîtres de chais des maisons, autres organisations comme la scotch whisky association...) ont été qualifiées de "dissidentes" par le juge.

Discussion

Les participants considèrent que cela révèle une profonde méconnaissance par l'administration et la justice des réalités scientifiques du vieillissement du cognac. La discussion s'oriente vers la nécessité de fournir une preuve scientifique irréfutable. L'idée est de faire rédiger un document par un expert reconnu (un professeur de chimie, par exemple) qui expliquerait scientifiquement les phénomènes de porosité du bois, d'humidité et leurs effets sur l'évolution du produit. Gagner ce procès est jugé essentiel pour toute la profession, car cela touche à la valorisation des vieux cognacs.

 Décision: Contribuer à l'identification d'un ou plusieurs experts scientifiques pour contribuer à la défense du dossier.; Renforcer le lobbying auprès des autorités préfectorales et régionales. 	T.Métais / P. Grimbert	Poursuite des travaux avec la FFS et le BNIC au niveau national Renforcer le lobbying local
 Gouvernance BNIC et représentations Décisions actées : Cyril Camus : membre CP Patricia Gaborieau : coprésidence de la commission juridique Appels à candidature : commission emploi Modifications dans les GT (protection cahier des charges, fiscalité, réglementation, etc.). Appel à candidatures à venir pour GT CEC, communication, environnement, coût de production, affaires publiques internationales.	S. Briand	Mise à jour des listing et extranet Information du BNIC Appel à candidature

Prochaine Réunion du Conseil du SMC: 13 octobre

Pour le Chef de Famille

Hervé Bâche-Gabrielsen

Alexandre Gabriel